

<p align="center"><b>Ecole Pierre Longue</b> 218 chemin Pierre Longue - Lancrans 01200 VALSERHONE</p>	<p align="center"><b>PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE</b> <b>Du 10/11/2020</b></p>	 <p>académie Lyon</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Ain éducation nationale</p>
---	--	---

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE		
Inspecteur de l'éducation nationale : M. FERREIRA DE SOUZA, excusé, représenté par M. Christophe CHARPIOT		
MEMBRES VOTANTS		
NOM	Présent	Excusé
Directeur de l'école - Président : Gaëtan LIOGIER D'ARDHUY	X	
Maire de Valserhône : Régis PETIT, représenté par Mme Sonia RAYMOND		X
Maire déléguée de Lancrans : Françoise DUCRET	X	
Directeur services scolaires de Valserhône : David MANGOLD		X
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE		
Mathilde RICHIN-TAVERNIER		X
Mme Cécile HUBERT	X	
Anne-Laure CROS	X	
Aline RENAUDIN	X	
Sophie POLLIEN	X	
Julie DUFRAUX	X	
Fatima ESAKKAKI, AESH		X
Françoise MATHEY, AESH		X
<b>D.D.E.N :</b>		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES		
Marjorie MONLOUBOU		X
Patrick BARBE	X	
Marielle BERGERET	X	
Radhia DE LIMA	X	
Chadia BAHBAH	X	
Coline DEBARD		X
Maryline GHISLENI		X
VOIX CONSULTATIVE		
<b>RASED : Emilie BASTIEN</b>		X
Médecin scolaire :		
Infirmière scolaire :		
Assistante sociale :		
ATSEM :		
Représentant périscolaire :		
Enseignant ELCO :		
<b>Invitée :</b>		

Procès-verbal établi le 10/11/2020  
Le président, directeur de l'école,  
Gaëtan LIOGIER D'ARDHUY



La secrétaire, Adjoint de direction,  
Anne-Laure CROS



**Le 10/11/2020**

**Heure de début : 18h00**

1. **Installation du nouveau conseil**
    - Présentation des nouveaux enseignants
    - Résultat des élections et présentation des nouveaux parents d'élèves
    - Composition du conseil d'École (enseignants, parents, élus)
    - Rôle et fonction du conseil d'école
  2. **Effectifs de l'école**
    - Présentation des classes
    - Evolution de l'effectif
  3. **Fonctionnement de l'école**
    - Organisation (accueil, décharge)
    - Règlement intérieur – modifications et vote
    - Alertes incendie et attentat - situation sanitaire et sécuritaire
    - Activités scolaires
  4. **Finances et projets**
  5. **Remarques et questions des délégués des parents d'élèves**
  6. **Remarques et questions des enseignants**
  7. **Remarques et questions des élèves délégués**
- 

## **1) Installation du nouveau conseil**

### **a. Présentation du personnel**

- **Nouveaux enseignants**
  - Julie DUFRAUX : CM1-CM2
  - Sophie POLLIER : CE1-CE2 (mardi) - CM1-CM2 (vendredi)
- **Enseignants déjà présents sur l'école**
  - Anne-Laure CROS : PS-MS-GS-2
  - Aline RENAUDIN : CP-CE1
  - Gaëtan LIOGIER D'ARDHUY : CE1-CE2 (lundi – jeudi – vendredi) ; direction le mardi
- **Autres enseignants présents sur l'école : RASED**

L'antenne du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté) est toujours en place sur l'école. Il est toujours composé de deux personnes :

- Nancy AUBERT : psychologue scolaire
- Emilie BASTIEN : enseignante spécialisée

- **Personnel périscolaire**

Pas de changement de personnel pour cette année : Carine SKERGET, ATSEM en complément de Mariane CHARNELLE sur la classe de PMG2 de Mme CROS. Cécile PERRIN-CAILLE, ATSEM sur la classe de PMG1 de Mmes

RICHIN-TAVERNIER et HUBERT. Corine BLOTTIAUX et Fanny DUCRET sont en charge de la garderie, du bus et de la cantine avec le reste de l'équipe.

Mme Camille FAURE est toujours coordinatrice périscolaire de Valsershône en charge de l'école (également en charge des écoles Marius Pinard et Montagniers).

**b. Résultat des élections et présentation des nouveaux parents d'élèves**

- **Vote le 9 octobre**
  - Nombre d'inscrits : 155
  - Nombre de votants : 69
  - Nombre de bulletins blancs ou nuls : 7
  - Taux de participation : 44.52 % (Soit environ 9% de moins que l'an dernier à 53.66 ! )
  
- **Les représentants de parents d'élèves sont donc dans l'ordre de la liste :**

Suppléants	MONLOUBOU	Marjorie
	BARBE	Patrick
	BERGERET	Marielle
	DE LIMA	Radhia
	BAHBAH	Chadia
	DEBARD	Coline
	GHISLENI	Maryline

**c. Composition du conseil d'Ecole (enseignants, parents, élus)**

**Le Conseil d'école est composé de :**

- un représentant de parents par classe soit 5 représentants
- le maire ou un de ses représentants et un conseiller municipal
- l'équipe enseignante
- Le délégué départemental de l'Éducation Nationale chargé de visiter l'école
- L'inspecteur, membre de droit.

**d. Rôle et fonction du conseil d'école**

- **Le conseil d'école :**
  - vote le règlement intérieur de l'école
  - adopte le projet d'école
  - donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants en situation de handicap, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
  - donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
  - peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Le Conseil d'école n'a pas vocation à traiter de situations particulières. Si lors des échanges, des points évoqués mettent nommément en cause un élève, une famille ou toute autre personne, les membres du conseil d'école et les éventuelles personnes y assistant sont liés par une obligation de réserve absolue.

**2) Effectifs de l'école**

- Présentation des classes

### **Situation actuelle :**

Actuellement 123 élèves répartis cette année sur 5 classes.  
Contre 114 en fin d'année.

16 PS ; 16 MS ; 18 GS ; 114 CP ; 19 CE1 ; 14 CE2 ; 11 CM1 ; 15 CM2

- **PS-MS-GS-1** : 26 élèves
- **PS-MS-GS-2** : 24 élèves
- **CP** : 22 élèves
- **CE1 – CE2** : 25 élèves
- **CM1 – CM2** : 26 élèves

- Evolution de l'effectif

Une arrivée dans une semaine en CP → 124 élèves

Prévisions de rentrée 2021 : **119 élèves** si aucun départ et en prenant en compte les 10 naissances de 2018.

### **3) Fonctionnement de l'école**

- Organisation - accueil, décharge

L'accueil des parents au sein de l'école n'est plus autorisé depuis octobre 2018 et inscrit au règlement intérieur. Avec le contexte sanitaire actuel, ce dispositif est confirmé.

Nous avons organisé les entrées et sorties des élèves au niveau du portail Sud depuis la rentrée post-confinement de juin 2020. Il est toujours en vigueur. Il permet un accueil plus large (plus espacé des élèves) et permet d'avoir une gestion des flux de voitures moins problématique.

La question de sa pérennité est à discuter lors de ce conseil avec la mairie, en recueillant également les avis des parents d'élèves ainsi que des professeurs.

En pratique, les élèves de maternelle sont accueillis par une ATSEM ou sont invités à suivre un marquage au sol (papillons bleus). L'habitude est prise et bien vécue par les enfants, et les enseignants veillent à ce que leur parcours soit dégagé de toute interaction avec des plus grands.

Les enseignantes sont disponibles pour rencontrer ou discuter avec les parents à 11h30, 16h30 ou sur rendez-vous. Il est difficile de prendre le temps de discuter avec les parents à 8h20 ou à 13h20.

- Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école n'a pas été modifié et est soumis aujourd'hui au vote. Les modifications actuelles (en rapport avec le protocole sanitaire en particulier) n'étant pas destinées à être pérennisées.

Comme chaque année, la Charte de la Laïcité est annexée à ce nouveau règlement. Ces deux documents seront diffusés aux familles dans les meilleurs délais.

La diffusion du PV du conseil d'école sera faite par le biais d'une liste de diffusion d'adresses email (via copie cachée !). Dans le cas où une famille n'aurait pas d'adresse mail ou ne l'aurait pas renseignée, une copie sera affichée sur le panneau dédié, à l'extérieur de l'école.

Proposition de modification du règlement intérieur :

**Résultats du vote : le nouveau règlement intérieur est accepté à l'unanimité (x pour, 0 contre, 0 s'abstient).**

- Alertes incendie et attentat

Nous avons procédé à une alerte incendie le 09/10/2020. Nous avons tous eu de bons réflexes, pour les sorties et rassemblements. Une fiche de synthèse des procédures en cas d'alerte incendie et attentat (confinement et évacuation) a été rédigée et une réunion d'information est à organiser avec le périscolaire pour la présenter.

- Nous allons procéder à une alerte attentat de type « intrusion – confinement » dans les jours prochains.

### Quelques remarques :

- La mairie a changé les cylindres des salles de sieste. A présent, à l'exception du bureau de direction, toutes les salles peuvent être verrouillées de l'intérieur.
- En attendant de trouver une solution pour doubler le signal (stores abaissés), l'équipe songe à la solution provisoire d'un groupe Whatsapp dédié sécurité.

D'autres alertes seront effectuées dans l'année.

### **Remarque :** y a-t-il des malettes avec des vivres en cas de confinement ? Ou radio / walky-talky ?

Les bouteilles sont normalement à la cantine puisque lors du confinement « risques-majeurs », l'ensemble de l'école se réunit dans la cantine.

- Activités scolaires

- **Projet potager** (inscrit au PEDT) : nous souhaitons la reconduction du potager. Ne pourra être possible qu'éventuellement au printemps en cas de protocole sanitaire annulé.  
La mairie de Valserhône a accepté de faire un minimum de deux interventions, au printemps et à l'automne pour aider les enseignants à maintenir le potager et ainsi poursuivre ce projet avec les élèves dans de bonnes conditions. ***Nous remercions à cette occasion la remise à neuf du potager juste avant la rentrée. Nous remercions grandement M. Carrier, membre du Grain de Sel, qui est venu en juin après le déconfinement.***
- **Décoration des sapins de Noël au centre du village** : non prévu pour cause de protocole sanitaire.
- **Photos de classe** : elles sont proposées ces jours-ci à la vente.
- **Journée du goût** : non prévu pour cause de protocole sanitaire.
- **Musique** : le projet interrompu l'an dernier par le confinement (thème des étoiles) est reconduit jusqu'en janvier avec l'intervenant du CRC (Conservatoire à Rayonnement Communal). Nous étudions comment le finaliser mais il ne pourra être sous forme de spectacle. Un autre projet prendra la suite pour le second semestre.
- **Piscine** : les CM, cette année, ont pu bénéficier d'un module « sauvetage » en période 1. Par la suite, les CP-CE1-CE2 à la piscine en période 4 (mars). Ce projet est financé par la mairie. Les parents accompagnateurs sont une aide précieuse notamment pour les enfants les plus craintifs. Il serait bien que de nouveaux parents se proposent de passer l'agrément s'ils souhaitent nous aider. Ils peuvent se faire connaître rapidement afin de pouvoir s'inscrire pour les sessions qui auront lieu en décembre.  
**L'agrément peut être renouvelé chaque année sur demande : pas de nécessité de repasser l'agrément si le parent est sollicité régulièrement.**
- **Escalade** : la classe de CE1-CE2 a pu bénéficier de séances d'escalade en période 1 avec un intervenant Valserhône.
- **Course d'orientation** : la classe de CP-CE1 a pu bénéficier de séances de course d'orientation en période 1 avec un intervenant Valserhône.
- **Emulation civique** : M. Tricot, ancien maire de Léaz, intervenu l'an dernier en classe de CM, se propose de refaire une séance cette année dès que les conditions sanitaires seront revenues à un état plus adéquat. Sujets abordés : municipalité, citoyenneté, élections.... Nous le remercions pour cette initiative.
- **Elections des délégués** : elle n'a pas encore été effectuée et est prévue ce mois-ci.

## 2) Finances et Projets

- **Projet lutte contre le tabagisme**

Un tracé vert au sol délimite la zone « non-fumeur » devant le portail Nord. Nous attendons l'installation du panneau explicatif. Ce projet a été initié avec la Ligue contre le cancer et n'est pas encore terminé à cause de la crise sanitaire. Ce projet est soutenu par la mairie. Il faudra voir si l'entrée des élèves se pérennise du côté sud. Dans ce cas cette nouvelle zone côté nord perd de son intérêt.

- **Projet neige**

Suivant l'évolution des conditions sanitaires, nous espérons pouvoir organiser le même projet « neige » que l'an dernier :

- Neige : pour les maternelles - activités ludiques et de découverte du milieu sur une ½ journée
- Raquettes : pour les CP-CE1
- Ski de fond : pour les CE1-CE2 et CM sous forme de 2 fois 2 journées consécutives. Projet élaboré avec Valserhône et validé.

- **Projet spectacle de Noël**

Un spectacle a été lancé grâce au **Sou des Ecoles de Lancrans**. Actuellement nous sommes dans l'obligation de le repousser pour cause d'impossibilité de regrouper les élèves pour deux spectacles. Impossible de faire un spectacle par classe.

- **Projet planétarium**

Initialement prévue au printemps dernier, la venue d'un planétarium itinérant est également repoussée à cause de la crise sanitaire.

En ce qui concerne le **Sou des écoles**, nous renouvelons, équipe enseignante, le souhait que les parents suivent les activités du sous des écoles afin de mieux cerner en quoi ils peuvent éventuellement aider. La main d'œuvre, si petite soit-elle est toujours la bienvenue auprès du sous pour aider aux actions qui permettent le financement de beaux projets avec leurs enfants.

## 3) Demandes des délégués des parents d'élèves

- **ECOLE** : les activités des deux classes de ce1 ne sont pas les mêmes. Les ce1 de Gaetan font les sorties avec les grands ce2 alors que les ce1 d'Aline sont avec les CP. ils sont vraiment séparés en tous points. Je trouve que c'est dommage. J'ai l'impression à travers ce que me raconte mon enfant qu'il sont « mis à part ». Même chose pour la cantine, les CE1 ne peuvent pas ensemble.

Le protocole actuel ne permet pas de pouvoir « brasser les élèves » de groupes classe différents. Nous le regrettons et attendons une évolution positive pour pouvoir modifier ce fonctionnement. En accord avec la mairie, serait-il possible que ce soit envisageable également pour la cantine.

En ce qui concerne les sorties entre les deux classes de cycle 2, l'équipe a fait le choix de la diversité plutôt qu'une même activité trois ans de suite. Nous avons étudié plusieurs scénarios pour effectuer des regroupements des CE1 des deux classes. Nous attendons un assouplissement des contraintes du protocole sanitaire pour pouvoir le mettre en place.

Concernant la cantine, Mme Ducret annonce que Camille Faure, coordinatrice, se tient à la disposition de l'équipe enseignante pour adapter le protocole en cas de besoin.

- **MAIRIE - Matériel informatique** : le plan numérique d'avril 2019 (ici en copie) avait attribué 10PC portables à l'école de Lancrans (noté 15 sur l'année 2019 en page 9, car 5 ont déjà été livrés pour les TBI). Ces PC devaient remplacer les 10 anciens. Ces nouveaux PC, à ma connaissance, avaient été réceptionnés depuis presque 1 an et depuis décembre 2019, nous avons tout rassemblé, comme demandé, pour que l'échange puisse être effectué. Ce qui n'a pas

été fait. Nous avons appris que ces postes avaient pu servir lors du premier confinement pour assurer le travail en distanciel de certains personnels de mairie. Les élèves étant de retour sur l'école, nous nous interrogeons sur le fait que ces postes ne soient pas réattribués aux élèves comme prévu ou que, comme je l'ai appris, ces matériels soient remis à l'arbitrage budgétaire 2021 sachant qu'ils ont été clairement attribués à l'école de Lancrans pour 2019, selon le PNE. L'équipe enseignante souhaite des éclaircissements sur ce point. Nous vous remercions pour vos réponses.

Mairie :

Par rapport à la crise COVID, les ordinateurs ont en effet été distribués pour du télétravail pendant le confinement. De nouveaux ordinateurs sont à nouveau en commande mais en rupture de stock...

Nous allons suivre le dossier afin que ces nouveaux ordinateurs vous soient réattribués dès que possible.

**Qu'est-ce que comprend la maintenance du matériel informatique et qu'est-ce qui est de notre ressort ?**

Voir avec Mme Decoster Et M. Mangold.

- **MAIRIE - Travaux de cour :** Avez-vous une communication sur la période prévue pour les travaux de marquages (terrains de foot et basket) de la cour ainsi que l'installation des 2 bancs extérieurs dans la cour ? La période hivernale n'est pas propice à ces marquages et ils sont reportés au printemps prochain.
- **MAIRIE - Entrée Sud :** Réflexion à mener sur l'utilisation actuelle de l'entrée sud : points positifs, négatifs, à pérenniser ou pas et éventuellement les aménagements possibles à plus ou moins long terme pour sécuriser notamment les piétons sur cette entrée.

**Mairie :** Situation trop dangereuse actuellement.

Faisabilité à décider avec la commission travaux pour tenir compte de l'aspect sécurité. Mais un avis des enseignants et des parents est important à évaluer avant toute étude. Un sondage serait sans doute à mettre en place. Le service sécurité de la Mairie devra faire partie des discussions.

**IEN :** Sécurité sur les parkings très importante (→ accident il y a 3 ans à Vouvray)

Les parents doivent se responsabiliser. A Peron, ils ont essayé de faire une entrée A et une entrée B, avec de gros travaux. Cela fonctionne bien. Possibilité de dos d'âne pour réduire la vitesse. Un conseiller pédagogique de la circonscription pourrait être sollicité puisqu'il est Assistant de Prévention.

**Parents :**

- Actuellement, problème de sécurité inquiétant : les enfants traversent au milieu des voitures.
- Si l'on fait un sondage, les parents ne vont-ils pas privilégier le côté pratique plutôt que le côté sécuritaire ? Pourquoi ne pas condamner le parking sud non goudronné pour en faire une zone piétonne.
- Entrée et sortie du parking impossible en double sens. C'est compliqué et dangereux.
- Pourrait-on comptabiliser le nombre de voitures par jour ?

**Conclusion :**

Le parking sud n'est pas amené à être pérennisé.

Pourrait-on, en attendant une nouvelle décision, sécuriser davantage ce parking sud ?

Prévoir une réunion assez rapidement avec la commission voirie.

#### 4) Aménagements et équipements

Nous remercions la mairie pour le matériel validé pour cette année (bancs extérieurs en attente, ...) et pour leur regard quant aux demandes d'investissement pour l'an prochain (en particulier matériel de bureau ainsi que tables et chaises de cantine).

Les parents remercient le personnel péri-scolaire pour leur investissement en cette période compliquée.

L'équipe enseignante également !

**Sans questions complémentaires ou remarques de la part des membres du conseil, celui-ci est clos à 19h45.**